

PLAN DE COURS

POL-2428 : De la rhétorique au tweet politique

NRC 88049 | Automne 2023

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Le cours est consacré à l'étude du discours politique comme forme communicationnelle persuasive. Dans une formule hybride, il combine des enseignements théoriques liés à la rhétorique, à la dialectique et à la performance oratoire avec des ateliers pratiques de rédaction de diverses formes d'interventions communicationnelles dans l'espace public et au sein des milieux de pouvoir.

Plage horaire

Cours en classe			
vendredi	12h30 à 15h20	DKN-3153	Du 5 sept. 2023 au 15 déc. 2023

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=157193>

Coordonnées et disponibilités

Catherine Lemarier-Saulnier

Enseignante

catherine.lemarier-saulnier@com.ulaval.ca

Disponibilités

Par courriel du lundi au vendredi, essentiellement entre 9h et 16h,
ou sur rendez-vous.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#)

[Liste des navigateurs supportés](#)

[Avis important concernant les appareils mobiles](#) (iOS, Android, Chrome OS)

[TeamViewer](#) est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#)

[Zoom ULaval](#)

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Objectifs spécifiques	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Test éclair 1 : Partie 1	6
Test éclair 2 : Partie 2	6
Examen synthèse	7
Analyse d'un discours du trône	7
Exposés : le discours persuasif	7
Débats	8
Publication en direct	8
Barème de conversion	9
Règlements et politiques institutionnels	9
Évaluation de la qualité du français	10
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	10
Absences et retards	10
Plagiat	10
Matériel didactique	11
Liste du matériel obligatoire	11
Spécifications technologiques	11
Bibliographie et annexes	11
Bibliographie	11

Description du cours

Introduction

Le cours est consacré à l'étude du discours politique comme forme de communication persuasive. Dans une formule hybride, il combine des enseignements théoriques liés à la rhétorique et à la performance oratoire avec des ateliers pratiques de rédaction de diverses formes d'interventions communicationnelles dans l'espace public et au sein des milieux de pouvoir.

Le cours est structuré en deux parties : *Partie 1 – Fondements théoriques et conceptuels* et *Partie 2 - La mise en pratique quotidienne*. Chacune des parties permettra d'étudier les principes fondateurs derrière la pratique de la rédaction de discours persuasif et de la gestion d'image dans notre monde actuel, tout en respectant les normes de la rhétorique.

Objectifs généraux

L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants aux fondements théoriques et intellectuels du champ de la rhétorique politique. Du côté pratique, les étudiants vont apprendre à appliquer les principes de base de la rhétorique dans un discours politique.

Objectifs spécifiques

En termes de connaissances:

- Se familiariser avec l'évolution conceptuelle et historique des études rhétoriques;
- Se familiariser avec les figures rhétoriques et leurs fonctions;
- Apprendre à comment analyser les discours et les textes politiques;
- Distinguer entre les différents types de discours et d'oratoire.

En termes de compétences:

- Pouvoir analyser la construction rhétorique d'un texte politique;
- Adapter les styles rhétoriques et les méthodes de persuasion à différents publics;
- Articuler un argument clair;
- Rédiger un discours politique et se produire devant un auditoire.

En termes d'attitudes:

- Analyser et cadrer de manière critique une variété de textes politiques;
- Utiliser la persuasion pour atteindre des objectifs politiques dignes;
- Maintenir le decorum en débattant des questions politiques.

Approche pédagogique

Les séances de cours sont construites selon ce modèle:

1. Lectures préalables « actives » à la maison
2. Discussion d'approfondissement et révision du cours précédent en groupe
3. Exposés magistraux et interactifs

Attention ! Il s'agit d'un cours en présentiel en classe. Il est donc attendu que les étudiants soient présents et participent activement aux discussions. Si un étudiant doit s'absenter, il est de sa responsabilité de rattraper la matière auprès de ses collègues étudiants. L'enseignante pourra répondre au besoin.

D'autres outils peuvent aussi être utilisés :

- Exposés magistraux

- Examens
- Discussions en plénière
- Lectures complémentaires
- Travaux individuels et d'équipes
- Conférences
- etc.

Nous utilisons les forums publics du portail pour les questions d'intérêt général sur le cours et ses différentes modalités d'évaluation. Tous les étudiants peuvent ainsi profiter des réponses de l'enseignante.

Il incombe à chaque étudiant de consulter régulièrement son accès au portail du cours, à tout le moins avant chacune des séances

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Partie 1 : Fondements théoriques et conceptuels	
Module 1 : Introduction et informations	8 sept. 2023 En classe
Module 2 : Fondements et historique de la rhétorique	15 sept. 2023 En classe
Module 3 : Construire un argument : Le logos et la pathos	22 sept. 2023 En classe
Module 4 : L'Éthos et la gestion de l'image	29 sept. 2023 En classe
Module 5 : Le discours persuasif	6 oct. 2023 En classe
Module 6 : Le débat	13 oct. 2023 En classe
Partie 2 : La mise en pratique quotidienne	
Module 7 : Repérer les arguments	20 oct. 2023 En classe
Module 8 : Réécrire les arguments Atelier noté de repérage d'argument et de réécriture de discours.	27 oct. 2023 En classe
Semaine de relâche	3 nov. 2023
Module 9 : L'analyse de discours et les autres formes d'analyse scientifique	10 nov. 2023 En classe
Module 10 : Les outils de la pratique quotidienne	17 nov. 2023 En classe
Évaluation de la mise en pratique	
Examen	24 nov. 2023 En classe
Séance des exposés oraux : Le discours persuasif	1 déc. 2023 En classe
Semaine des rencontres d'équipe obligatoires Rencontre d'équipe en virtuelle obligatoire, sur rendez-vous.	8 déc. 2023 À distance
Séance de présentation des débats	15 déc. 2023 En classe

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Tests et examen (Somme des évaluations de ce regroupement)			45 %
Test éclair 1 : Partie 1	Le 20 oct. 2023 de 05h00 à 23h59	Individuel	10 %
Test éclair 2 : Partie 2	Du 17 nov. 2023 à 16h00 au 20 nov. 2023 à 23h59	Individuel	10 %
Examen synthèse	Le 24 nov. 2023 de 12h30 à 15h20	Individuel	25 %
Travaux et discours (Somme des évaluations de ce regroupement)			55 %
Analyse d'un discours du trône	Dû le 30 oct. 2023 à 23h59	Individuel	15 %
Exposés : le discours persuasif	Dû le 1 déc. 2023 à 12h30	En équipe	15 %
Débats	Dû le 15 déc. 2023 à 12h30	En équipe	20 %
Publication en direct	Dû le 15 déc. 2023 à 15h30	Individuel	5 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Test éclair 1 : Partie 1

Titre du questionnaire : [Test éclair 1 : Partie 1](#)

Période de disponibilité : Le 20 oct. 2023 de 05h00 à 23h59

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Directives :

Ce test éclair, composé de question à choix multiple ou à réponse courte, porte sur la matière de la première partie, soit les modules 1 à 6.

Il doit être fait de façon strictement individuelle. Toutes les questions doivent donc être répondues par vous, sans l'aide d'une autre personne.

Toute tentative de répondre à ce questionnaire en groupe entraînera immédiatement un échec et votre dossier sera acheminé aux autorités universitaires pour tricherie.

Bon succès!

Test éclair 2 : Partie 2

Titre du questionnaire : [Test éclair 2 : Partie 2](#)

Période de disponibilité : Du 17 nov. 2023 à 16h00 au 20 nov. 2023 à 23h59


Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Directives :	<p>Ce test éclair, composé de question à choix multiple ou à réponse courte, porte sur la matière de la seconde partie, soit les modules 7 à 10.</p> <p>Il doit être fait de façon strictement individuelle. Toutes les questions doivent donc être répondues par vous, sans l'aide d'une autre personne.</p> <p>Toute tentative de répondre à ce questionnaire en groupe et toute preuve de consultation de matériel entraînera immédiatement un échec et votre dossier sera acheminé aux autorités universitaires pour tricherie.</p> <p>Bon succès!</p>

Examen synthèse

Date :	Le 24 nov. 2023 de 12h30 à 15h20
	En classe. Vous aurez droit à une feuille de notes, recto/verso.
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	25 %
Remise de l'évaluation :	en classe
Directives de l'évaluation :	L'examen synthèse portera sur l'ensemble de la session. Il est composé de questions à développement.
Matériel autorisé :	une feuille de notes, recto/verso.

Analyse d'un discours du trône

Date de remise :	30 oct. 2023 à 23h59
	Le cours du 27 octobre sera un atelier permettant de réaliser le travail. Vous aurez jusqu'au 30 octobre minuit pour remettre la version finale. Tout travail remis en retard ne sera pas corrigé, et entraînera la note de zéro.
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	<p>Ce travail a pour objectif de réfléchir aux concepts clés de l'argumentation à partir d'un exemple concret de discours politique.</p> <p>Vous devez suivre les consignes du travail, déposé ci-bas.</p>
Fichiers à consulter :	 Exemple page de présentation.docx (13,5 Ko, déposé le 12 juil. 2023)

Exposés : le discours persuasif

Date de remise :	1 déc. 2023 à 12h30
	Les exposés auront lieu durant les heures de cours, en classe. La présence de tous est obligatoire.
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	

Ce travail a pour objectif de permettre aux étudiants de mettre en pratique leur connaissance en réalisant un discours persuasif devant leurs pairs.

Ce travail est lié au travail suivant : *Le Débat* puisqu'il s'agit de la présentation de la position qui sera défendue la semaine suivante dans le débat.

En plus de la version écrite du discours, les étudiants devront également le performer à l'oral devant la classe. Un.e représentant.e par équipe doit être choisi.e pour cette tâche.

Les détails sont présentés dans le document des consignes.

Débats

Date de remise : 15 déc. 2023 à 12h30
Autoévaluation : 15 déc. 2023 à 12h30
Contribution au travail d'équipe : 15 déc. 2023 à 12h30

En classe.

Mode de travail : En équipe

Pondération : 20 %

Répartition de la correction et critères : 95 % Corrigé par l'enseignant

Critère	Notation
Éthos	5
Argumentation Logos	5
Argumentation Pathos	5
Interactions et questions	5

2 % Autoévaluation

3 % Contribution au travail d'équipe

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Aucune politique de retard ne s'applique

Directives de l'évaluation :

Ce travail a pour objectif de mettre en pratique les notions liées aux débats et à l'argumentation, dans le respect des principes de la rhétorique.

Les débats auront lieu en classe. Ils seront réalisés en équipe et à partir de thématiques déterminées à l'avance. Vous pouvez choisir un porte-parole ou bien réagir à tour de rôle.

Lors de ces débats, vous devrez vous mettre dans la peau d'acteurs de la sphère publique et adopter leur positionnement face aux enjeux présentés. Il s'agit là du principal défi des débats.

Les débats seront d'une durée de 15 minutes pour chacune des équipes.

Le document doit inclure tout ce qui vous aura permis de vous préparer. Les consignes sont détaillées dans le document joint.

Publication en direct

Date de remise : 15 déc. 2023 à 15h30
durant les séances du 1er ou du 15 décembre

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Il s'agit d'un travail individuel de 5 %, devant être remis *in situ*.

C'est-à-dire lors du cours de présentation des discours persuasif (le 1er décembre de 12 h 30 à 15h30) ou lors du cours de présentation des débats (le 15 décembre de 12 h 30 à 15 h 30). Il peut se faire par courriel à la chargée de cours : catherine.lemarier-saulnier@com.ulaval.ca, ou via la boîte de dépôt.

AUCUNE POLITIQUE DE RETARD NE SERA APPLIQUÉE. Cela signifie que tout travail remis passé ce délai ne sera pas corrigé et entraînera la note de zéro.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises

La Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tous les étudiants.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Pour lire la politique entière et remplir le formulaire de demande de reprise : <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/science-politique/monPortail/Pol-PolitiqueRelativeAbsenceActivitesEvalueesLeursReprises.pdf>

Évaluation de la qualité du français

La maîtrise du français est une compétence que doit posséder tout étudiant inscrit à l'Université Laval. En vertu de ce principe, la qualité de la langue est évaluée dans tous les travaux. Ainsi, chaque faute d'orthographe (grammaticale ou d'usage), de lexique (anglicismes...) de syntaxe ou de ponctuation sera pénalisée à sa première occurrence. Le total des fautes pourra faire perdre jusqu'à 10 % de la note.

Les pénalités seront pondérées en fonction de la longueur du texte produit :

- Moins d'une page = 5 % par faute
- Une à cinq pages = 3 % par faute
- Plus de cinq pages = 1 % par faute

Les travaux peuvent être rédigés selon l'orthographe traditionnelle ou nouvelle. Dans un même texte, un même mot devra être orthographié de manière uniforme.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH) est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Absences et retards

Aucune absence non motivée au préalable avec l'enseignante ne sera excusée pour les examens ou les tests éclairés. Les étudiants n'ayant alors pas réalisé leur examen ou test, sans raison valable, ne pourront le reprendre, entraînant la note de zéro.

Tous les travaux remis en retard seront pénalisés de 2 % par jour de retard, jusqu'à concurrence de 7 jours. Les travaux remis après cette date ne seront pas corrigés.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
5. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ETHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Vous pouvez consulter la page expliquant [comment citer un texte](#)  sur le site de la bibliothèque pour plus d'information.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Les lectures obligatoires seront inscrites dans les séances de cours

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

Google Chrome
Mozilla Firefox
Safari
Internet Explorer 11 et plus Opera

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Accédez à TeamViewer pour Windows Accédez à TeamViewer pour Mac

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Abélès, Marc. (2007) «La mise en représentation du politique», In *Anthropologie du politique*, (sous la direction de) Marc Abélès et d'Henry-Pierre Jeudy, Paris, Armand Colin : 247-271.

- AMOSSY, Ruth (2010). « Ethos et presentation de soi ». La presentation de soi. Ethos et identite verbale. Paris, Presses universitaires de France, 13-43.
- Breton, Philippe. (2001) *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte.
- Bryant, Donald C (1953) "Rhetoric: Its Function and Scope" *Quarterly Journal of Speech*39: 401-24, DOI [tps://doi.org/10.1080/00335635309381908](https://doi.org/10.1080/00335635309381908)
- Charland, Maurice. (2003) «Le langage politique», dans Gingras, Anne-Marie (sous la direction de), *La communication politique. État des savoirs, enjeux et perspectives*, Québec, Presses de l'Université du Québec : 69-91.
- Christian, D., & Gilles, G. (2014). L'usage de l'argumentation en publicité, 32(2)
- Fairclough, Norman. (2003) *Analysing Discourse : Textual Analysis for Social Research*, Routledge
- Gilles Gauthier. 2010. "Le Problème Du Repérage Des Arguments." 28(1):71–100.
- Heinrichs, J (2018) *How to argue with a Cat: A Human Guide to the Art of Persuasion*(London: Pinguin Books);
- Ijsseling, S (1976) "Rhetorique et philosophie. Platon et les Sophistes, ou la tradition metaphysique et la tradition rhetorique. *Revue Philosophique de Louvain*. 74(22): 193-210.
- Molinie G (1997) *Dictionnaire de rhetorique* (Paris : Palimpsestes).
- Michael Young Center (ed., 2016) *Speeches that changed the world*(London Quercus).
- Robert J. Connors (1979) "The Differences between Speech and Writing: Ethos, Pathos, and Logos" *College Composition and Communication*, 30(3): 285-290, <https://www.jstor.org/stable/356398>
- Sniderman, PM and Theriault, SM (2004) "The Structure of Political Argument and the Logic of Issue Framing". IN: Daris, WE and Sniderman PM (eds) *Studies of Public Opinion: Attitudes, Nonattitudes, Measurement Error and Change* (Princeton: Princeton University Press), pp. 133-159
- Tremblay-Pépin, Simon. (2013) *Illusions; Petit manuel pour une critique des médias*. Montréal, Éditions Lux.
- Tuchman, Gaye (1978). *Making News; A Study in the Construction of Reality*. New York : The Free Press.